

Alcoolisme

La pilule miracle ?

Le baclofène est utilisé dans certains pays pour traiter l'alcool-dépendance. **Au Québec, des médecins commencent à le prescrire pour cet usage.**

Médecin de famille et spécialiste en toxicomanie, le D^r William Barakett, qui pratique dans les Cantons-de-l'Est, est convaincu des effets positifs du baclofène sur la dépendance à l'alcool. Il y a quatre ans, un collègue alcoolique est venu le consulter avec, sous le bras, le livre du cardiologue et professeur de médecine français Olivier Ameisen, *Le dernier verre*. Depuis, le D^r Barakett affirme avoir obtenu de « bons résultats » avec une douzaine de patients dépendants à l'alcool. «Le baclofène n'est pas mon premier choix, explique-t-il. Mais je peux compter sur lui si les autres médicaments ne fonctionnent pas.»

Ingrédient actif du Lioresal utilisé à l'origine «pour réduire et soulager la tension musculaire excessive», le baclofène est surtout prescrit pour lutter contre la sclérose en plaques ou d'autres affections de la moelle épinière. On a commencé à parler de ses possibles vertus contre l'alcoolisme dans les années 1990, aux États-Unis, et au début des années 2000, en France.



« Pris à forte dose, le baclofène supprime chez la personne alcoolique la montée du "craving", ce besoin irrésistible de boire. »

Dr Olivier Ameisen, cardiologue et professeur de médecine, auteur du livre *Le dernier verre*



1,8 %

**DE TOUS
LES DÉCÈS**

survenus en 2002 au Québec étaient
attribuables à l'alcool.

**POUR CONSULTER LA MONOGRAPHIE
DU LIORÉSAL**

www.novartis.ca

Nos produits ► Pharmaceutique ► L
► Liorésal ► Renseignements pour
le consommateur

L'envie de boire, connais pas

C'est le Dr Ameisen qui a découvert l'efficacité du baclofène en fouillant dans la littérature scientifique. Cette molécule agit au niveau du système nerveux central en régulant la production de dopamine, l'« hormone de la récompense ». « Le médicament rééquilibre le système de la récompense et rétablit le phénomène de satiété, explique le médecin, en entrevue depuis la France. Prise à forte dose, cette molécule supprime chez la personne alcoolique la montée du "craving", ce besoin irrésistible de boire. Le traitement se met en place progressivement jusqu'à ce que cette personne devienne totalement indifférente à l'alcool. » Selon lui, le baclofène pourrait même agir sur de nombreuses dépendances : opiacés, cocaïne, jeu, boulimie, etc.

En 2004, pour traiter son propre alcoolisme, le Dr Ameisen s'est administré le médicament à fortes doses et a « guéri » en quelques semaines. Son livre, qui témoigne de son expérience, suscite de vifs débats en France depuis sa publication en 2008. Le Dr Ameisen bouscule les dogmes établis en suggérant que les dépendances peuvent être traitées sans autre médicament que le baclofène.

Elisa Martinelli peut d'ailleurs en témoigner. Cette Française de 38 ans, mère de deux enfants, estime être sobre depuis plus d'un an grâce au baclofène. Au plus fort de sa dépendance, elle buvait jusqu'à trois bouteilles de vin par soir. « En consultant des forums de discussion sur Internet, j'ai découvert l'existence du livre du Dr Ameisen, raconte-t-elle. J'ai ensuite trouvé le contact d'un médecin de ma région qui acceptait de prescrire le baclofène. »

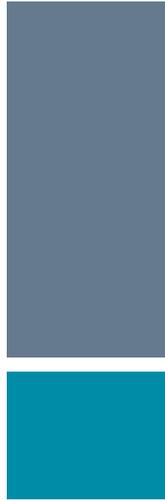
Elle a commencé son traitement en janvier 2011. « J'ai continué à boire, mais plus la dose de baclofène augmentait, plus ma consommation diminuait. Jusqu'au jour où j'ai regardé le verre de vin et je me suis dit : "Beurk, je n'en veux plus." » C'était le 18 mars 2011, se rappelle-t-elle. « J'étais devenue totalement indifférente. »

Débat en cours

Depuis une vingtaine d'années au Canada, et plus largement en Amérique du Nord, on privilégie, dans le traitement de l'alcoolodépendance, des molécules dont les mécanismes d'action réduisent le *craving*, retardent la réalcoolisation et préviennent la rechute, sans pour autant garantir l'abstinence. Ces traitements sont très souvent accompagnés de prescriptions de benzodiazépines (tranquillisants, somnifères, etc.), qui provoquent un état de sédation, mais qui peuvent également entraîner une nouvelle accoutumance.

« Seul le baclofène supprime la dépendance, insistait le professeur Bernard Granger, chef de service de psychiatrie à l'hôpital Cochin, à Paris, dans un article publié en avril dernier dans *Paris Match*. Il a un effet radical sur le besoin de boire, ce qui n'est pas le cas avec les autres molécules existantes. » Le Dr Barakett précise cependant que la dépendance à l'alcool est une « maladie neurobiologique », pour laquelle une prise en charge du patient, dans le cadre d'un groupe de soutien ou auprès d'un thérapeute, reste « primordiale ».

En France, en Belgique et aux États-Unis, malgré la multiplication de témoignages de patients, comme Elisa Martinelli, soignés avec le baclofène, la position du Dr



Ameisen est encore loin de faire l'unanimité. En 2011, le rapport scientifique d'un groupe de travail de la Société française d'alcoologie note que «si quelques études très préliminaires évoquent une efficacité du baclofène (...), il n'y a guère d'étude solide sur ce point. Il convient, en particulier, de démontrer son apport par rapport aux benzodiazépines, qui sont actuellement les produits de référence». Un point de vue également défendu à l'époque par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps).

En avril 2012, l'Afsaps a quelque peu revu sa position, considérant notamment que «si l'efficacité du baclofène (...) n'est pas encore démontrée à ce jour, de nouvelles données montrent des bénéfices cliniques chez certains patients». L'agence a ainsi «autorisé le démarrage d'un premier essai clinique académique en milieu ambulatoire (...) dont l'objectif est de montrer, comparativement à un placebo, l'efficacité du baclofène sur la consommation d'alcool après un an de traitement».

Et au Québec ?

Certains médecins québécois, comme le Dr Barakett, commentent à prescrire le baclofène pour traiter leurs patients alcooliques. Toutefois, ce traitement demeure peu connu.

Interrogés à ce sujet, plusieurs spécialistes canadiens des dépendances ou du médicament ont reconnu ne pas avoir l'expertise pour en parler. L'Institut national de santé publique du Québec «ne s'est pas penché sur la question», pas plus que le Centre québécois de lutte aux dépendances. Du côté de la maison Jean-Lapointe, spécialisée dans le traitement des dépendances, on estime ne pas posséder «les connaissances nécessaires pour discuter du sujet». Enfin, au Centre Dollard-Cormier, à Montréal, établissement public de réadaptation des personnes souffrant d'alcoolisme, de toxicomanie ou de jeu pathologique, «le médicament n'est pas prescrit, car les études ne sont pas concluantes», précise Catherine Bourgault-Poulin, chargée des communications.

La Régie de l'assurance maladie du Québec dispose du nombre d'ordonnances de baclofène délivré annuellement, mais sans précisions sur les indications d'usage. On constate toutefois une hausse de 82 % des renouvellements d'ordonnance entre 2006 et 2011. Ce chiffre peut-il s'expliquer par une augmentation de la consommation de baclofène par patient? «Les doses prescrites dans le traitement de l'alcoolisme peuvent être de trois à quatre fois

supérieures à celles préconisées pour des douleurs musculaires», explique la Dr^{re} Marie-Ève Morin, omnipratricienne et spécialiste en toxicomanie, qui n'a pas encore prescrit le baclofène comme traitement de l'alcoolisme mais songe à le faire.

Pas de «marché» de baclofène

Pour le laboratoire Novartis, principal fabricant du Lioréal, la question d'élargir l'indication du baclofène n'est pas d'actualité. «Le Lioréal est un relaxant musculaire, c'est l'indication pour laquelle il est autorisé au Canada», explique Julie Schneiderman, chargée des communications pour le laboratoire.

Les défenseurs du baclofène estiment qu'il sera difficile de faire reconnaître l'indication «traitement de l'alcoolodépendance». Pour ce faire, il faudrait réaliser des essais cliniques. Et pour qu'une compagnie pharmaceutique les finance, elle doit y voir un intérêt. Or, il n'existe pas à proprement parler de «marché» pour le baclofène. Au Canada, dix laboratoires ont mis sur le marché des médicaments génériques peu coûteux. Et de toute façon, les médecins qui souhaitent prescrire le Lioréal ou un générique équivalent sont libres de le faire, même si l'usage est considéré «hors indication».

Pour justifier leur refus de prescrire le baclofène comme traitement de l'alcoolisme, certains médecins mettent en avant les effets secondaires des fortes doses. Il s'agit là d'un faux argument, selon le Dr René Lavigueur, médecin de famille à Sainte-Anne-des-Monts, qui a commencé à prescrire le médicament pour traiter l'alcoolisme. «Les patients sont prévenus, les effets secondaires sont connus et, dans la mesure où le dosage est progressif, on peut les contrôler.» La somnolence, la sédation et les nausées sont les plus fréquents. «Mais que faut-il préférer? interroge le Dr Ameisen. Les effets secondaires du baclofène ou de l'alcool?»

Au Québec, on estime que 1,8 % de tous les décès survenus en 2002 (1 170) étaient attribuables à l'alcool. On en dénombreait 3 892 pour l'ensemble du Canada, soit dix morts par jour. «C'est un énorme fléau, dit le Dr Barakett. Cela vaut donc la peine de faire tout ce que l'on peut pour aider les personnes touchées.»